

208C1162
FR0000063224-FS459

17 juin 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

DIAGNOSTIC MEDICAL

(Euronext Paris)

Par courrier du 16 juin 2008, M. Antoine Rabaste a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 juin 2008, par suite d'une cession d'actions DIAGNOSTIC MEDICAL sur le marché, le seuil de 10% du capital de la société DIAGNOSTIC MEDICAL et détenir 878 244 actions DIAGNOSTIC MEDICAL représentant 1 243 671 droits de vote, soit 9,99% du capital et 13,09% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 8 782 723 actions représentant 9 501 749 droits de vote.